



FONDATION PRIVÉE FONT PICANT

**COMMUNAUTÉ THÉRAPEUTIQUE SANT MIQUEL
MAIFRÈ**

LETTRE DE SERVICE



LE SERVICE

La Communauté Thérapeutique "Sant Miquel de Maifrè" (La Selva, Gérone), de la Fondation Privée Font Picant, est un service résidentiel pour des demi-séjours et un régime ouvert qui offre des soins professionnels aux personnes ayant des problèmes de dépendance, qu'ils soient comportementaux ou toxiques substances, y compris les personnes à risque d'exclusion et de vulnérabilité sociale, avec ou sans pathologie mentale associée ; attention dans un environnement naturel et un espace protégé et où la personne est le principal protagoniste de son processus désintoxication et réhabilitation.

L'objectif est de soigner et d'accompagner les personnes issues du Réseau Public (CAS, Hôpitaux, etc.) dans la réalisation d'un projet individuel d'amélioration de la Santé dans toutes ses dimensions et de favoriser leur réinsertion sociale et communautaire et, Dans votre cas, travailler.

QU'ON OFFRE?

Nous offrons un espace de santé protégé, où une équipe interdisciplinaire professionnelle et experte collabore et dispose de ressources matérielles qui permettent à la personne d'améliorer son bien-être global. Une attention personnalisée et individualisée

Chambre individuelle

Service de blanchisserie

Installations et activités accessibles sans barrières architecturales

Menus et régimes équilibrés

Ergothérapie : avec ateliers de forge, maçonnerie, menuiserie, jardinage, peinture, entretien, plomberie, cuisine, horticulture

tutorat individuel

thérapie individuelle

Conseils et informations aux familles, thérapie familiale selon les besoins spécifiques des cas

Assistance médicale, psychiatrique, infirmière et pharmaceutique (Dépôt de Pharmacie)

Éducation à la santé

Éducation physique

Attention aux procédures judiciaires (TBC, MPA), attention psychoéducatrice sociale, économique et administrative de groupe, nous assurons également une attention de groupe à travers des interventions en : Prévention des rechutes, Compétences sociales et Intelligence émotionnelle, Mémoire, Genre, Pleine conscience, Cohésion de groupe, Gestion des ressources propres , théâtre, musicothérapie et art-thérapie, activités de loisirs, aquagym, Programme des compétences de base pour la vie quotidienne (AVD (pour des situations spécifiques), coexistence et groupe de soins.

Conférences de collaborateurs externes et groupes de discussion, favorisant la participation de personnes ayant une expérience de première main.

COMMENT NOUS TRAVAILLONS

Programme axé sur la personne d'un point de vue holistique et avec une approche bio-psycho-sociale et éducative, qui reproduit l'espace social, le construisant dans le but thérapeutique de fournir un traitement visant à contrôler et à éteindre les comportements addictifs et à faciliter l'intégration sociale .

La méthodologie d'exécution du Programme est de rigueur scientifique et éclectique et d'intervention transversale interdisciplinaire, respectant les droits des personnes et leur participation active à leur traitement ; prenant comme référence le concept de Santé défini dans le premier Congrès des Biologistes et Médecins de la Langue Catalane en 1978 comme "Un mode de Vie Libre, Solidaire et Heureux".

Nous sommes un centre de pratiques de formation pédagogique et nous collaborons avec l'UdG, l'UOC, l'UB, l'IES Montilivi, l'IES Castell d'Estela, l'IES Vallvera, dans les spécialités de : Éducation sociale, Intégration sociale, Travail Social, Psychologie et Master en psychologie générale de la santé.



POPULATION À LAQUELLE IL S'ADRESSE

Les personnes de plus de 18 ans, avec un diagnostic d'addiction, d'abus et/ou de dépendance à des substances, qui ne sont pas
ils parviennent à maintenir l'abstinence soit en raison de la répétition de leur comportement problématique compulsif et/ou de la consommation de substances toxiques en continu avec un traitement ambulatoire, et ils manifestent
manifester la volonté d'adhérer.

Circuit d'accès et critères d'admission ou d'exclusion

Après du Centre de Soins et de Suivi des Toxicomanies, Hôpital ou autre Service de Santé appartenant au Réseau Public.

Les critères d'admission sont :

- Avoir un CSST et/ou professionnel de référence.
- Volontariat explicite.
- Avoir une motivation personnelle interne pour mener à bien l'expérience.
- Avoir une capacité personnelle suffisante pour accepter et suivre les règles de coexistence dans un groupe.

Les critères d'exclusion et de non-admission sont :

- Existence de liens familiaux ou affectifs avec des membres de l'équipe ou d'autres usagers entré.
- Existence de maladies infectieuses-contagieuses non contrôlées.
- Maladie mentale décompensée et/ou psychopathies et/ou troubles graves des comportements antisociaux.
- États de dégradation biophysique susceptibles de nécessiter une assistance d'urgence en raison de risques vitaux pour la personne utilisatrice.
- États de détérioration mentale et/ou cognitive qui rendent impossible la compréhension et l'atteinte des objectifs du Plan
Traitement thérapeutique individuel.

CADRE JURIDIQUE

Loi 20/1985, du 25 juillet, sur la prévention et l'assistance en matière de substances pouvant générer une dépendance.

Arrêté du 15 juillet 1987 Uniquement en vigueur l'annexe 2 qui doit être interprétée conformément au décret 135/1995

DÉCRET 135/1995, du 24 mars, développant la loi 20/1991, du 25 novembre, favorisant l'accessibilité et supprimant les barrières architecturales, et approuvant le Code d'accessibilité.

DÉCRET 142/2010, du 11 octobre, portant approbation du Portefeuille des Services Sociaux 2010-2011.

Il fait partie du portefeuille de services du Département des droits sociaux de la Generalitat de Catalunya, Service communautaire thérapeutique pour les personnes toxicomanes, intensité moyenne.

DÉCRET 205/2015, du 15 septembre, sur le système d'autorisation administrative et de communication préalable des services sociaux et le Registre des entités, services et établissements sociaux.

Il appartient au Réseau de soins pour les toxicomanes du gouvernement de Catalogne et fait partie du Coordinateur des communautés thérapeutiques, des appartements de réinsertion et des centres de jour pour toxicomanes de Catalogne.



EMPLACEMENT DES SERVICES

Route vers le barrage de Susqueda, km. 7'5 s/n

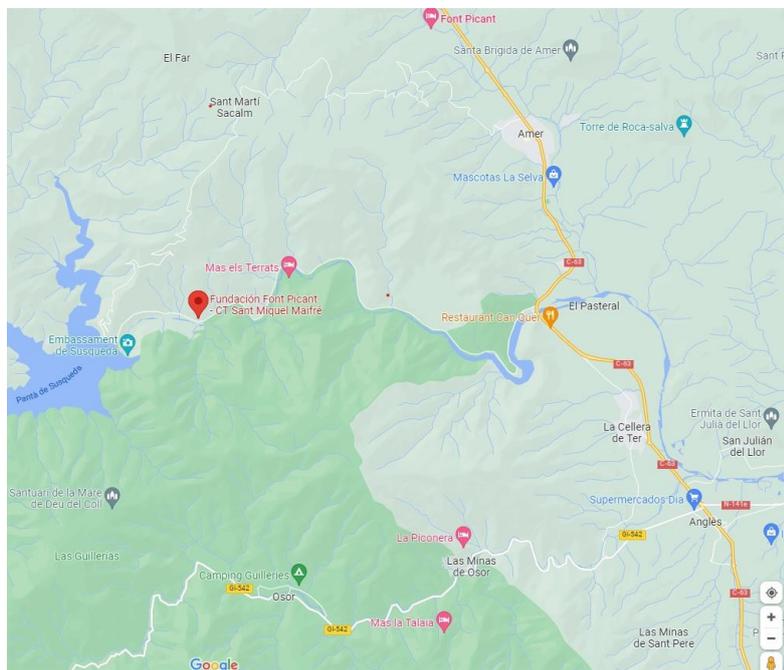
17161 – OSOR (Par Quartier Pasteral)

GÉRONE

Téléphone : 972 430 310 – 616 570 276

Horaires : 8h à 20h du lundi au dimanche

GPS : 41.984408 2.540105



Mail : smmaifre-ctd@fontpicant.com

<https://www.fontpicant.com/barcelona>

DROITS ET DEVOIRS DES UTILISATEURS

un. Droits

1. Avoir un Plan Thérapeutique Individuel et avoir un professionnel de référence (tuteur), psychologue, ainsi que le soutien de toute l'équipe thérapeutique.
2. Discrimination positive des femmes et des langues de Catalogne
3. Ressources et projets accessibles aux personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap visuel ou auditif, ainsi qu'à tout autre type de maladie invalidante, à condition qu'elles répondent aux critères d'inclusion.
4. Ne pas être discriminé pour des raisons d'origine, de sexe, de religion, d'opinion, de naissance ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale.
5. Accès à des informations réelles, véridiques et intelligibles sur votre santé, vos antécédents cliniques, vos médicaments, vos activités et les actions externes associées.



6. Décider quand il y a différentes options thérapeutiques, de formation ou institutionnelles, qu'elles soient médicales, psychologiques, éducatives, de tutorat ou d'ateliers.
7. Dans les directives préalables (testaments biologiques)
8. En intimité : avoir une chambre individuelle avec une salle de bain dès le départ pour les femmes et une chambre collective initialement pour les hommes ; dans les espaces et activités de consultation, et dans la liberté de culte.
9. Confidentialité de vos données personnelles.
10. Être informé de toute recherche appliquée qui observe des traits directs ou indirects ou des effets secondaires chez les participants.
11. Recevoir des informations claires et compréhensibles sur les progrès réalisés en matière de de la législation, des droits sociaux, des avancées de nature scientifique.
12. Droit de décider quand mettre fin à votre traitement.
13. Droit d'utilisation de l'image et de la production écrite.
14. Droit et autorité de décider si le transfert d'informations à des proches ou à d'autres tiers est approprié ou inadmissible.
15. Droit de choisir et de changer, d'un commun accord, ses professionnels de référence après plus que le séjour minimum dans la Communauté Thérapeutique.
16. Droit de réclamation et de suggestion : Livre de réclamations et Boîte à suggestions.

b. Devoirs

1. Atteignez l'abstinence de la consommation de substances pour votre propre santé. Observer les responsabilités - même pénales - si des dommages ou des risques sont causés à des tiers, qu'ils soient assistés ou à l'équipe thérapeutique dans l'une de ses catégories.
2. Fournir des données d'identification et des antécédents personnels véridiques et honnêtes.
3. Signez les documents d'acceptation ou de refus présentés pour le traitement.
4. Respecter la Convention d'Assistance et le Règlement Intérieur de la Communauté Thérapeutique.
5. Respecter les objectifs établis et convenus dans le Plan Thérapeutique Individuel.
6. Respecter, individuellement et collectivement, la dignité personnelle et professionnelle de l'équipe Thérapeutique comme le reste des résidents.
7. Respecter les prescriptions sanitaires convenues par l'équipe médicale et soignante ou les conseils du pharmacien.
8. Respecter les mesures de Prévention des Risques dans les ateliers, les métiers, les activités et les permis de travail et sortir.
9. Utilisation responsable des médicaments prescrits et convenus.
10. Utilisation correcte et solidaire des installations et des ressources de la communauté thérapeutique
11. Faire appel à la Communauté Thérapeutique favorisant les soins dans des conditions d'égalité effective.
12. Accepter ou remettre en question la sortie lorsque l'équipe thérapeutique le juge approprié et/ou nécessaire.



ENGAGEMENTS DE LA FONDATION

Engagement envers les utilisateurs

Nous sommes au service des personnes et de leurs familles, avec des réponses planifiées et professionnelles de qualité, adaptées à leurs besoins, avec un esprit d'amélioration continue et des attitudes positives et changer les générateurs.

Engagement envers les professionnels

Consolidation d'une équipe de professionnels qualifiés et motivés. Nous encourageons la participation, le respect, la clarté, la solidarité, le travail d'équipe et la communication à tous les niveaux, ainsi que la formation de l'équipe avec des plans de formation continue.

Engagement envers l'administration

Respect des exigences légales et réglementaires dans tous les services que nous offrons, ainsi que les contributions dans l'administration que nous jugeons appropriées.

Engagement envers la société

Contribuer activement au développement de programmes et de services visant la réadaptation et l'intégration sociale et communautaire des personnes ayant des problèmes de toxicomanie et/ou à risque de vulnérabilité Social.

MÉCANISMES DE PARTICIPATION

Un axe central de notre intervention repose sur la participation des usagers, afin d'être des agents actifs dans leur démarche thérapeutique, et sur leur implication dans l'amélioration continue des processus d'accompagnement qui leur sont proposés. Nous croyons fermement en un modèle qui améliore les processus participatifs des utilisateurs, en mettant les idiosyncrasies de chacun au centre pour construire collectivement un environnement thérapeutique où ils peuvent développer les objectifs fixés pour chaque personne dans son projet thérapeutique individuel

Assemblée de coexistence et de participation

Outre la vie quotidienne de la Communauté, où l'expression de leurs opinions et de leurs idées est facilitée, se tient une assemblée de coexistence et de participation bimensuelle, à laquelle participent tous les résidents et le maximum de professionnels de l'équipe, y compris la direction. équipe, où chacun a la possibilité d'exprimer ses opinions et suggestions sur le centre et sa dynamique, et où il y a un débat collectif sur les processus de changement qui pourraient être menés pour améliorer la qualité de l'espace ainsi que la dynamique interpersonnelle et professionnelle de la Communauté.

Enquêtes de satisfaction

Nous réalisons des enquêtes de satisfaction sur la qualité du service rendu à tous les utilisateurs tous les 4 mois et à la fin de leur parcours thérapeutique.

Nous réalisons une *enquête de satisfaction annuelle auprès de l'équipe professionnelle* pour détecter les axes d'amélioration dans la dynamique et l'organisation de l'équipe, car nous croyons que l'efficacité maximale des équipes dans le leur travail thérapeutique est directement lié à leur bien-être en milieu de travail.

**Boîte aux lettres de suggestions**

Nous avons une boîte à suggestions à la disposition de tous les utilisateurs où ils peuvent nous demander Partagez vos opinions et suggestions par écrit. Ces informations sont traitées à l'Assemblée.

Cahiers de doléances

Comme indiqué dans la loi, il existe un registre des plaintes numéroté et validé par le ministère de la santé disponible afin que les personnes puissent exercer leur droit de se plaindre de tout fait ou dynamique de leur traitement qui ne respecte pas les engagements de cette lettre.

ENGAGEMENTS QUALITÉ

	ENGAGEMENTS	INDICATEURS	% DE CONFORMITÉ
1	L'appareil dispose de certaines installations adapté aux objectifs du programme	% d'espaces adaptés aux objectifs du programme concernant l'ensemble.	100%
deux	Tout le monde a une chambre individu où il dispose d'un espace privé	% d'utilisateurs qui ils ont leur chambre individuelle	100%
3	Tout le monde a un plan traitement individualisé (ITP), mise à jour i préparé en accord avec la personne servie et l'équipe interdisciplinaire	% des utilisateurs avec plus d'un mois de séjour ont déjà un PTI	100%
4	Le réseau affectif de tous utilisateurs (en cas d'avoir et la volonté du même), famille, amis ou autres, participe activement au processus de récupération à travers les espaces dédiés à ces interventions.	% d'utilisateurs réseau affectif dont participer activement à la votre parcours thérapeutique	75%
5	Tous les utilisateurs reçoivent un évaluation médicale et psychiatrique de votre état de santé et un plan individuel convenu sur les objectifs d'amélioration pendant le séjour	% d'utilisateurs qui ils ont fait une évaluation médical et psychiatrique et un plan individuel d'amélioration de la santé	100%
6	Tous les utilisateurs reçoivent un accompagnement psychothérapeutique individuel hebdomadaire	% d'utilisateurs qui reçoivent de l'aide psychologique individuel hebdomadaire	100%
sept	Les utilisateurs atteignent les objectifs d'amélioration dans le délai établi dans le Plan Thérapeutique Individuel convenu.	% d'utilisateurs qui répondre aux objectifs de amélioration constatée lors de la dernière révision du PTI dans le délai prévu.	90%
8	Il est valorisé tous les 4 mois et à la fin du processus thérapeutique le degré de satisfaction des utilisateurs	% d'utilisateurs qui répondent à l'enquête de satisfaction faite tous les 4 mois et à la fin de leur processus thérapeutique.	80 - 100%



MISSION

Offrir une aide et une réadaptation bio-psychosociale et éducative, ainsi que, lorsque cela est possible, favoriser l'acquisition d'habitudes et de compétences professionnelles pour le retour à la vie active.

Offrir à toutes les personnes marginalisées, présentant des troubles dus aux addictions et/ou à la toxicomanie, les soins et l'accompagnement nécessaires afin qu'elles se responsabilisent et deviennent autonomes dans l'élaboration de leur projet de vie. Nous œuvrons pour la promotion de la Santé entendue comme « *un mode de vie libre, solidaire et heureux* ». Et nous le faisons pour que les usagers parviennent à consolider un projet vital pour l'avenir, construit à partir du maximum d'autonomie possible et inclusif au niveau communautaire. Toujours du « **Apprendre - Faire** » dans toutes les dimensions du programme.

VISION

Travailler à offrir un système de traitement proactif et préventif, encourageant la participation active et personnaliser l'intervention intégrée.

VALEURS

Les principes qui nous guident sont :

1. Universalité des soins et des traitements.
2. Soins et interventions centrés sur la personne. La personne est au centre du processus d'intervention, qui s'effectue dans le respect de la dignité et des droits des personnes, ainsi que de leurs besoins, préférences, valeurs et expériences; Leur capacité de décision, leur pouvoir de contrôle et leur participation active à la planification, à l'élaboration et à l'évaluation du processus d'intervention sont renforcés.
3. Prévention et pro-activité. Nous planifions les interventions de manière préventive et proactive, plutôt que réactif.
4. Nous intégrons la perspective de genre dans la planification des interventions en général.

